

une profonde douleur dans le cœur de la duchesse.

La jeune veuve résolut d'exécuter le vœu formé par Marguerite de Bourbon, sa belle-mère, vœu resté jusque-là sans effet. Il remontait à l'année 1480. Voici en quelle circonstance :

Le père de Philibert-le-Beau, Philippe II, chassant auprès de Saint-Vulbas-en-Bugey, était tombé de cheval. Il s'était cassé le bras. Marguerite de Bourbon, sa femme, fit le vœu de fonder à Brou un monastère de l'ordre de Saint-Benoît, si elle obtenait du Ciel la guérison de son époux. Le duc recouvra la santé, mais la duchesse mourut en 1483, recommandant à son fils l'accomplissement de son vœu. Ce fut donc un devoir dont sa belle-fille hérita.

A dater du décès de son mari, Marguerite d'Autriche n'eut qu'une seule pensée, celle de faire construire le couvent de Brou et un tombeau monumental, un sanctuaire où seraient déposés les restes de ses plus chères affections jusqu'au moment où elle prendrait elle-même sa place, après sa mort, à côté de son époux.

Ce but a été atteint ; mais le monastère a été consacré aux Augustins, sous le patronage de saint Nicolas-de-Tolentin, au lieu de celui de saint Benoît.

Le tombeau de Philibert-le-Beau se trouve placé entre celui de sa femme et celui de sa mère, dans le chœur de l'église de Brou.

Chargée du gouvernement des Etats de Flandres, pendant la minorité de son neveu Charles-Quint, la veuve de Philibert-le-Beau dut s'éloigner de la Bresse ; ce ne fut pas sans avoir sollicité et obtenu de la Cour de Rome l'autorisation nécessaire pour établir cette fondation. Le pape Jules II l'accorda. La bulle est datée de Rome, du 17 des Kalendes d'août 1506, et le 27 du même mois, la prise de possession du couvent, par les Augustins, eut lieu régulièrement.